

CALENDRIER DE GESTION
DU PROGRAMME D'AIDE AU TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL –
MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS 2022-2023

1. Volet 1 : Réalisation d'une étude de besoins et de faisabilité	
Action	Échéance
Dépôt d'une demande d'aide financière	30 novembre 2022
Dépôt du rapport de projet final pour la reddition de comptes	15 jours suivant la fin du projet
2. Volet 2 : Implantation de projets pilotes en transport collectif	
Dépôt d'une demande d'aide financière	30 novembre 2022
Dépôt du rapport de projet final pour la reddition de comptes	15 jours suivant la fin du projet
3. Volet 3 : Mise en place d'initiatives visant l'apprentissage du transport collectif par les aînés	
Dépôt d'une demande d'aide financière	30 novembre 2022
Dépôt du rapport de projet final pour la reddition de comptes	15 jours suivant la fin du projet